

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 16 MAI 2023

### **N° 2023-211 AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE A CHANTONNAY – TRAVAUX DE REHABILITATION COMPLEMENTAIRES**

Nomenclature des actes :1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente,

Afin de compléter la réhabilitation en cours, des travaux complémentaires doivent être réalisés notamment pour :

- Le remplacement des portes du bureau d'accueil et de la salle de réunion, vandalisées récemment
- La remise en état des portes métalliques vandalisées également

La Présidente décide de signer les devis de :

- l'entreprise LOISEAU pour le changement des portes pour un montant de 2 534,02 € TTC
- l'entreprise ALIAC METAL pour la remise en état des portes pour un montant de 6 316,80 € TTC.

À CHANTONNAY, le 16 mai 2023

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 17/05/2023.